

■ **Bansabadell Finance SA**, à Genève, activité de négoce en valeurs mobilières, etc. (FOSC du 14.08.2002, p. 6). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société EFG Private Bank SA, à Zurich, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 7197 du 26.06.2003  
(01061486 / CH-660.0.972.988-7)